

JG/MM.-
REPUBLIQUE DU DAHOMEY
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

PORTO-NOVO, 1e 18 OCTOBRE 1962

MINISTERE DES AFFAIRES
INTERIEURES DE LA SECURITE ET DE
LA DEFENSE

III) ECRET DU PRESIDENT DE LA REPUB

SOMMAIRE :

Nomination

--:-

AMPLIATIONS :

Original	I
ORD	I
MAISD	4
MEFP	I
MFT	I
MJL	I
SGCM	IO
SGAN	IO
DP	2
SF	5
CF	I
FP	I
FB	I
DI	I
Trésor	I
Info-Radio	2
Dépt. Centre	I
S/Préf. Abomey	I
Intéressé	I

IIE II-) RESIDENT de la II-) REPUBLIQUE

VU la Loi n°60/36 du 26 Novembre 1960 portant Cons-
titution de la République du Dahomey;

VU la Loi n°59/I6/ALD du 9 Juillet 1959 fixant la
liste des emplois supérieurs de la République du
Dahomey dont la nomination des titulaires est
faite par le Président de la République, le Con-
seil des Ministres étant obligatoirement entendu

VU les nécessités de service;

SUR la proposition du Ministre des Affaires Intérieures
de la Sécurité et de la Défense;

Le Conseil des Ministres entendu;

- III) E C R E T E -
-*****-

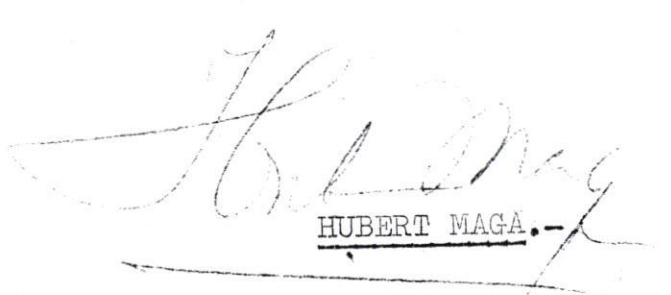
ARTICLE 1er. - Mr. ACCROMBESSI Roger, Agent de Bureau de 1ère
classe, est nommé Chef de l'Arrondissement de OUMBEGAME, Sous-
Préfecture d'ABOMEY.

ARTICLE 2. - Le présent Décret, qui aura effet à compter de la
date de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, pu-
blié et communiqué partout où besoin sera./.-

Par Le Président de la République
Le Ministre des Affaires Intérieures
de la Sécurité et de la Défense,

Le Président de la République


M. AROUNA.-


HUBERT MAGA.-